

PORTRAIT D'ARTISAN : ATELIER DES ALLOBROGES



Après des études dans le secteur des énergies thermiques et des fluides et une dizaine d'années à travailler dans des bureaux d'études dans la région lyonnaise, Benjamin Christin a décidé de faire de sa passion son métier. Pour parfaire ses connaissances, cet autodidacte a suivi une formation auprès d'un coutelier de Haute-Savoie, et a pu ainsi compléter ses nombreuses lectures et recherches concernant les notions liées à la forge et à la fabrication de couteaux.

Animé par la volonté de retrouver le calme et la qualité de vie à la

campagne, il implante son activité professionnelle à Sauviat en 2021, après acquisition d'une propriété disposant d'un espace suffisant pour installer son atelier.

Ses créations sont des pièces uniques, forgées et travaillées à la commande, avec des bois d'exception, des mix bois-résine et différents métaux, dont de l'acier qu'il va chercher à Thiers. Les pièces qu'il confectionne vont des utilitaires aux couteaux de cuisine, en passant par les couteaux de chasse ou les couteaux de camp. Il travaille également le cuir pour confectionner les étuis des couteaux.

L'Atelier des Allobroges propose aussi un service d'affûtage, et bientôt des stages de découverte à la forge et à la coutellerie, des formations qui permettront aux participants d'en apprendre plus sur le processus de fabrication d'un couteau, et de repartir avec une création forgée par leurs soins.

Il sera présent les 20 et 21 mai prochains à Coutellia, le festival international du couteau d'art et de tradition à Thiers, et certaines de ses créations seront à retrouver dans des boutiques de couteaux thiernoises.

Contact : atelierdesallobroges@gmail.com



DISTRIBUTION DE BROyat

Rendez-vous le **samedi 6 et le samedi 13 Mai 2023 de 9h à 11h** pour la **distribution gratuite de broyat de végétaux**, ouverte à tous, dans la cour du bâtiment communal, situé à la sortie du bourg (dans la limite du stock disponible) . Venez avec vos contenants.

COLLECTE DES DECHETS

La collecte des déchets ménagers de la commune est effectuée selon l'organisation suivante : Ordures ménagères (bac vert) : le lundi / Emballages recyclables (bac jaune) : un mardi sur deux

Le calendrier 2023 est disponible en mairie et sur le site Internet de Thiers Dore et Montagne.

Calendrier de collecte des encombrants : jeudi 31 août et jeudi 26 septembre 2023. Inscription au 04.73.80.26.60 (Actyroles Thiers) - Service réservé aux particuliers.

Vous pouvez également **commander un composteur de jardin** (gratuit, dans la limite d'un par foyer tous les cinq ans) sur : www.valtom63.fr/composteur ou auprès du service Déchets de Thiers Dore et Montagne (accueil.dechets@cctdm.fr)

Plus d'information : www.cctdm.com ou au 04.73.53.93.08

LE COIN DES ASSOCIATIONS

GYM SAUVIATOISE : Venez essayer **gratuitement** la Gym douce ou la Gym tonique en mai et en juin.

Mercredi 18h30 - Gym tonique & Jeudi 18h30 : Gym douce. Salle Polyvalente.



ETAT CIVIL

Naissance : Lizio, Paul DI-LITTA né le 14 février 2023, fils de Aurélien DI-LITTA et Alexandra HEINRICHS (Le Monteillet).

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès : Claudette CONVERT, décédée le 21 mars 2023 (Le Bourg).

Toutes nos condoléances à la famille.

INFO SAUVIAT N°57

2^e trimestre 2023



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Mardi, Jeudi et Samedi matin : 9h00 - 12h00.

Site internet : www.sauviat.fr

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous uniquement au 04.73.53.14.76

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin de « printemps » est l'occasion de porter à votre connaissance l'activité de votre équipe municipale : le premier trimestre s'est écoulé, il a été particulièrement chargé d'un point de vue administratif.

Préparer les budgets communaux, (budget principal, budget assainissement, budget photovoltaïque, budget lotissement) n'est pas une mince affaire, et le soutien de notre Conseillère Inspectrice des Finances Publiques n'est jamais de trop.

La **recherche de fonds et des demandes de subventions** auprès des différents partenaires financiers (6 dossiers auprès de l'Etat, 1 dossier auprès de l'Europe, 2 dossiers auprès du Département déposés entre février et mars) constitue une activité chronophage et nécessitant beaucoup d'énergie, en particulier pour notre secrétaire de Mairie, Véronique, sans qui, je ne pourrais pas en venir à bout dans les délais impartis, et j'en profite pour la remercier de son engagement.

Les élus remercient également Louise, pour la qualité du travail qu'elle a effectué dans le cadre de son Service Civique, et nous lui souhaitons une grande réussite dans ses projets.

Le Maire – Rachel BOURNIER

AUDIENGE TRIBUNAL JUDICIAIRE

La commune de Sauviat s'est portée partie civile dans l'affaire n° 1930300012 du Parquet, concernant les faits reprochés à M. Paul PERRIN, ancien Maire de la commune. **L'audience de la 1er Chambre correctionnelle du tribunal judiciaire** se tiendra le 26 Avril 2023, Palais de Justice, 16 Place de l'Etoile, 63000 CLERMONT-FERRAND. Cette audience fait suite au report du 18 Avril 2022.

L'audience est publique et débutera à 13H30.

VOTE DU BUDGET 2023

Vous trouverez ci-joint les éléments principaux qui ont été votés pour le Budget principal 2023. Les détails sont disponibles en Mairie où vous êtes en droit de consulter l'intégralité des éléments.

Commentaires généraux sur le Budget 2023 :

Dépenses de fonctionnement : Les charges de personnel sont prévues d'augmenter au second semestre 2023 pour permettre le recrutement d'un agent qui pourra être formé lors d'une période de tuilage, avant de remplacer Antoine Mure à la mi année 2024. De plus, de juin à décembre 2023, nous envisageons d'accueillir un animateur-trice, financé aux ¾ par la Caisse d'Allocation Familiales, dans le cadre d'une phase de test dès l'ouverture du Tiers Lieu.

Recettes de fonctionnement : Malgré la hausse du cout de l'énergie, des consommables et des matériaux, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux. Ainsi, le taux de foncier bâti reste à 32,54%, le taux pour le foncier non bâti reste à 72,84%, et la taxe d'habitation (destinés aux résidences secondaires) reste à 8,76%.

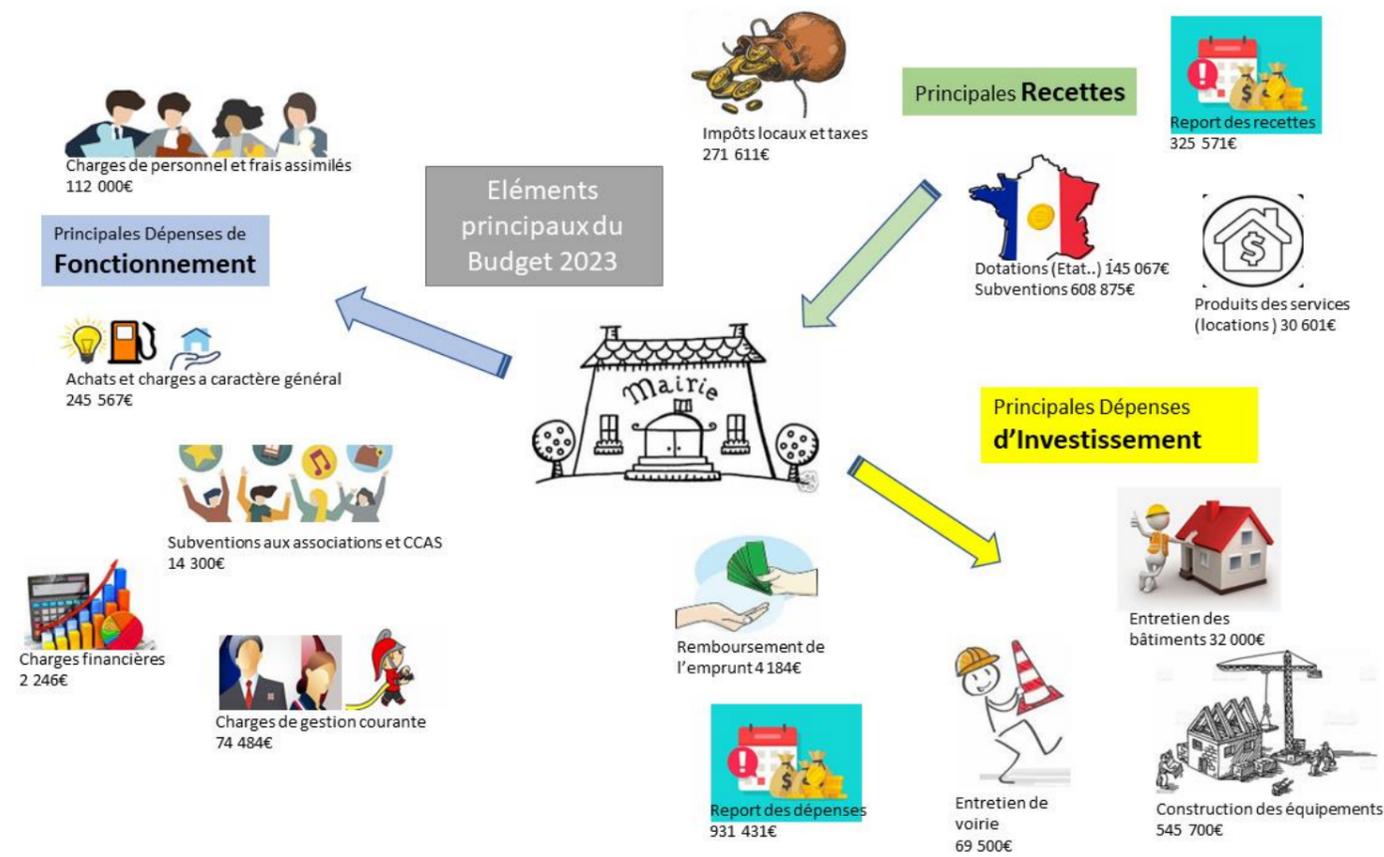
Pour rappel, historique des taux :

- Taxe Foncière Bâti (2020 =31,97% / 2021=31,97% / 2022 = 32,54% / 2023 = 32,54%)
- Taxe Foncière Non Bâti (2020 = 71,56% / 2021=71,56% / 2022 = 72,84% / 2023 = 72,84%)

Dépenses d'investissement : Les dépenses engagées pour la construction du tiers lieu sont maîtrisées, et nous sommes encore en attente de subventions de l'Etat dans le cadre du « Fonds Vert ». Si l'étude de rénovation thermique des logements, visant l'efficacité énergétique et le changement du type de chauffage a été réalisée, le type de travaux dépendra des accords de subvention obtenus auprès des différents partenaires.

Edité et imprimé par la Mairie de Sauviat le **20/04/2023**

Tirage en 260 exemplaires gratuits - Directeur de publication Mme Rachel BOURNIER - Maire



SONDAGE « Nom du Tiers Lieu – Le choix vous appartient »



Nous vous remercions d'avoir joué le jeu en répondant aux accroche-portes diffusés dans vos boîtes aux lettres les semaines passées.

Vous avez été 98 à répondre à cette question « Nom du Tiers Lieu – Le choix vous appartient » et vous avez majoritairement désigné **La Bacholle comme le nom du lieu**. Proposé lors du conseil municipal du 11 avril, l'équipe municipale a validé le fruit de cette concertation. Le tiers-lieu de Sauviat est donc officiellement baptisé (baptême républicain !)

INFO CHANTIER TIERS LIEU



Depuis le mois de janvier le chantier du bâtiment du tiers-lieu a bien avancé. Les planchers du premier étage ont été déposés et remplacés par une dalle en béton, posée par l'entreprise Sanchez. Le plancher bois (pin) du troisième étage est à présent installé, fruit du travail de l'entreprise Taillandier.

Au niveau de la cour intérieure, le goudron a été retiré et le sol creusé afin d'installer le réseau de gaines nécessaire au fonctionnement du bâtiment et de la nouvelle chaufferie (entreprise Soissons). Certaines ouvertures ont été reprises, notamment deux fenêtres du rez-de-cour, transformées en portes pour un accès facilité sur l'arrière du bâtiment. Les murets de la cour ont également été repris pour plus de stabilité.



Une ouverture a été réalisée entre la cour du bâtiment et celle de la mairie afin de préparer l'installation de l'escalier qui permettra l'accès au deuxième et troisième étage (salle collective- bureau et logement) et les rendre ainsi indépendants de l'activité du bistrot et de l'épicerie.

Les prochaines étapes seront l'installation de l'escalier, le suivi et l'assainissement de la charpente et l'installation des Vélux sur le toit.



RENOVATION DU PETIT PATRIMOINE



L'équipe municipale s'est engagée dès 2020 à élaborer un programme d'actions visant la rénovation du petit patrimoine communal : puits, ponts, croix. Avec le soutien financier de la Fondation du Patrimoine, le Club des Mécènes du Puy de Dôme, des citoyens lors de l'ouverture de la souscription en ligne, et avec la participation d'artisans locaux et de l'équipe Détours (travail en insertion), nous arrivons aujourd'hui avec un résultat dont nous sommes fiers : puits et croix dans la commune, ont repris de leur superbe !



Grille de sécurisation – Type médiéval – Le Bouy



S'il reste encore quelques ouvrages à rénover, vous pourrez déjà apprécier, lors de vos balades à pied ou en voiture les réalisations : Croix du Monteillet, du bourg, puits du Bouy (ferronnerie d'art), Puits des Graves et de la Geoffrierie (menuiserie), puits du Poux et du Theilhol (maçonnerie et menuiserie) ... Il est prévu d'organiser visite et inauguration, où seront conviés nos partenaires et les habitants, lorsque l'intégralité des édifices aura été rénovée. Une exposition photos « avant-après » viendra compléter cette visite, nous l'espérons au dernier trimestre 2023.



AMENAGEMENT DE COMMUNAUX : PLANTATION LE POUX

Dans le cadre de l'aménagement des espaces communaux, la municipalité de Sauviat a proposé aux habitants du Poux de participer à la réflexion et à l'aménagement de ceux de leur hameau pour que ces espaces puissent être conçus et adaptés à l'évolution des pratiques liées aux enjeux humains et écologiques.

En concertation avec les habitants présents, des arbres fruitiers (deux cerisiers, un pommier et un poirier) ont donc été plantés autour de la mare du Poux pour



répondre aux besoins en création de zone de fraîcheur, favoriser la pollinisation et la préservation des écosystèmes, problématiques d'envergure aux vues des changements climatiques actuels.

Grand merci aux habitants qui se sont mobilisés et qui ont consacré un peu de leur temps pour ce premier aménagement. D'autres espaces « à repenser » sont prévus, et vous serez tenus informés si cela touche votre hameau d'habitation. A suivre !



La mare du Poux, après avoir été curée, a fait l'objet d'une rénovation, soutenue par la Fondation du Patrimoine. Les murs ont été rejointés par l'équipe de l'association Détours, qui accompagne par le travail, des personnes en réinsertion. La mare se remplit de nouveau et pourra reprendre ses fonctions d'accueil pour toute la faune et la flore aquatique spécifique.

COMPTE RENDU REUNION DU CCAS

Les membres du CCAS se sont réunis le 11 Avril afin de faire un point sur les activités de 2022 et de voter le Budget 2023, avec comme principe, un montant de dépenses au moins équivalent à 2022. L'équipe se réunira en juin afin de définir les actions qui seront proposées aux jeunes, enfants et nos aînés.

PLAQUE NUMEROTEE ADRESSAGE

Merci pour ceux ou celles qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir vous présenter en Mairie pour récupérer votre certificat de nouvelle adresse, ainsi que votre plaque de numéro à apposer devant votre maison.

MOT DE DEPART DE LOUISE

Je tenais à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants de Sauviat pour leur accueil et leur gentillesse depuis mon arrivée en Service Civique dans la commune. En effet, suite à une nouvelle opportunité professionnelle je me vois au regret d'écourter ma mission. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne poursuite dans la construction de vos projets ainsi que dans la mise en place du tiers-lieu (qui maintenant est officiellement baptisé).

Je garderai un excellent souvenir de mon séjour parmi vous, j'ai hâte de revenir à Sauviat quand le lieu sera en fonctionnement, et de vous y croiser autour d'un verre au bistrot !